



LE Forum Forestier Africain

Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

Dans ce numéro

- Message du secrétaire exécutif 1
- Le nombre de membres de l'AFF s'élève à 855 1
- Le Conseil d'Administration de l'AFF tient sa dixième session à Addis Abeba en Ethiopie 2
- L'AFF et le Comité Parlementaire de l'Afrique de l'Est discutent du plan d'un projet de loi forestière 2
- Plan de convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest 3
- Initiative Africaine sur la Bioénergie et le Biocarburant 3
- Le SIDA soutien un programme quinquennale 4
- Le Réseau Africain de Forêts Modèles tient sa 12^{ème} Réunion du Conseil d'Administration 4

Message du secrétaire exécutif

C'est un plaisir pour moi d'accueillir quatre nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'AFF, et dont les connaissances et l'expérience en matière de foresterie peuvent ajouter beaucoup de valeur et apporter de nouvelles perspectives à notre travail. Ce sont: le Professeur Gerald Monela -(ViceRecteur, Université d'Agriculture de Sokoine), Mr Ibro Adamou (Directeur de Foresterie, Niger), Dr. Ms Marie Louise Avana-Tientcheu (Coordonnatrice, Centre Régional pour la Formation Spécialisée en Agriculture, Yaoundé, Cameroun) et Dr Aissetou Yaye (Secrétaire Exécutif, Réseau Africain pour l'Education en Agriculture, Agroforesterie et Ressources Naturelles –ANAFE).

Les nouveaux membres nous ont rejoints au cours de la 10^{ème} réunion du Conseil d'Administration (CA) à Addis Abeba, Ethiopie, les 20-21 mars 2014 où le Conseil d'Administration a approuvé divers rapports et recommandations de ses comités, y compris le Plan de Travail et le Budget de l'année 2014 pour deux de nos projets, les nouveaux membres et autres questions de fonctionnement. Ils se joignent à notre équipe à un moment où nous encourageons l'accroissement du nombre de membres qui s'élève maintenant à 855, avec 185 nouveaux membres ayant été approuvés par le CA durant la réunion à Addis Abeba. Sur une note différente mais non moins positive, l'AFF a reçu une subvention de l'Agence Suédoise de Coopération

Internationale pour le Développement (SIDA) pour un projet de cinq ans sur « le Renforcement de la gestion durable des forêts en Afrique ». L'objectif général du projet est de « créer et partager les connaissances et les informations grâce à des partenariats de manière à améliorer les options politiques et le renforcement des capacités pour une meilleure gestion forestière afin de contribuer davantage à réduire la pauvreté et assurer une meilleure protection environnementale ». L'opérationnalisation de cet objectif se fera à travers six composantes liées aux six objectifs spécifiques du projet :

1. Plateforme de partenariat pour favoriser le changement institutionnel ;
2. Gestion des connaissances et courtage pour une meilleure gestion des ressources forestières et arboricoles en Afrique ;
3. Gestion des ressources forestières et arboricoles pour de meilleurs moyens de subsistance des communautés ;
4. Politique forestière, régulation, gouvernance et commerce des produits issus des forêts et des arbres ;
5. Renforcement de la capacité de l'Afrique pour la gestion et l'utilisation durable des ressources forestières et arboricoles ;
6. Soutien de l'engagement de l'Afrique dans les processus et la mise en œuvre des accords mondiaux et régionaux.

Comme notre volume de travail augmente, nous espérons une collaboration encore plus étroite avec nos partenaires dans la tenue de nos engagements en ce qui concerne ces activités.

Je vous remercie!

Le nombre de membres de l'AFF s'élève à 855

L'effectif des membres du Forum Forestier Africain (AFF) continue de croître, avec 185 nouveaux membres approuvés par le Conseil d'Administration en mars 2014. L'effectif total des membres s'élève alors à 855 répartis dans plus de 47 pays africains et 13 en dehors de l'Afrique.

Ceci indique clairement que de plus en plus de professionnels en foresterie et de partenaires s'intéressent à l'AFF. Les membres de l'AFF proviennent de divers environnements tels que les universités, les ministères et départements gouvernementaux, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), le secteur privé, et les organisations paysannes. Cette diversité est non seulement une indication de la nature pluridisciplinaire des ressources forestières et des arbres mais aussi offre un signal fort dans l'assurance que toutes les dimensions dans ce secteur ont une voix dans les affaires de l'AFF.

Le Conseil d'Administration de l'AFF tient sa 10^{ème} session à Addis Abeba en Ethiopie du 20 au 21 Mars 2014

Le Conseil d'Administration (CA) du Forum Forestier Africain (AFF) et ses comités se sont rencontrés à Addis Abeba, Ethiopie, du 17 au 21 mars 2014. Les comités suivants se sont rencontrés avant la réunion du CA les 20 et 21 mars: Le Groupe de Travail sur la Mobilisation des Ressources, le Comité de Finance, le Groupe de Travail sur le Changement Climatique, le Groupe de Travail pour la Promotion de la Foresterie dans les Initiatives Africaines, l'Equipe d'Appui Technique (EAT) pour les Négociations Internationales et Régionales et le Comité Exécutif.

La réunion du Conseil d'Administration a été ouverte par Son Excellence Ato Kebede Yimam, Ministre d'Etat, Ministère de l'Environnement et des Forêts. L'Ecole Genette de Foresterie et Ressources Naturelles de Wondo, Université de Hawassa, était l'institution partenaire locale dans l'organisation de la réunion à Addis Abeba ; et l'AFFest très reconnaissant pour ce soutien. L'AFF remercie le Gouvernement éthiopien pour les diverses formes de soutien qui lui ont été offertes, y compris une invitation à se joindre au Ministère de l'Environnement et des Forêts dans ses activités pour commémorer la Journée Internationale des Forêts.

Les activités du Conseil d'Administration ont débuté par l'accueil de quatre nouveaux membres, notamment:

Professeur Gerald Monela, Vice-Recteur de l'Université d'Agriculture de Sokoine (UAS), Tanzanie, est le nouveau représentant de l'Afrique de l'Est, pendant que Mr Ibro Adamou, Directeur de la Foresterie, Niger, représentera la région Ouest Africaine.

Dr. Ms Marie Louise AVANA TIENTCHEU, Coordinatrice du Centre Régional pour la Formation Spécialisée en Agriculture basé à Yaoundé, au Cameroun, représentera l'Afrique Centrale tandis que Dr. Aissetou Yaye, Secrétaire Exécutif de l'ANAFE sera la seconde représentante des organisations de la Société civile.

Selon l'article 7 de la constitution de l'AFF, les membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif sont élus pour un mandat de cinq ans maximum ; lequel mandat peut être prolongé par le Conseil d'Administration en cas de nécessité.

Les 21 membres élus sont les quinze représentants du continent Africain, également et équitablement tirés de cinq sous-régions géographiques, deux membres des organisations de la Société Civile, deux membres du secteur privé, et deux autres hors du continent Africain.

A la fin des cinq premières années, un certain nombre de membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif, ne dépassant pas les un tiers (1/3) devront prendre leur retraite. Ceci étant la sixième année de l'AFF, le Conseil d'Administration approuva le remplacement de quatre de ses membres.

Le Conseil d'Administration a reçu et approuvé divers rapports et recommandations provenant de ses comités. Ceux-ci comprenaient l'approbation du Plan de Travail et le Budget de l'année 2014 pour les projets soutenus par le SDC et le SIDA, les nouveaux membres de l'AFF et d'autres questions opérationnelles.

Le projet du SDC se focalise sur trois domaines de travail: 1) Politique et plaidoyer, 2) Renforcement des capacités et développement des compétences et 3) Gestion des connaissances; pendant que le projet soutenu par le SIDA se focalise sur six composantes comme décrites plus haut.

La réunion du Conseil d'Administration a coïncidé avec la Journée Internationale des Forêts célébrée le 21 mars de chaque année. En ce jour, tous les membres du Conseil d'Administration ont rejoint leurs collègues venant d'Ethiopie pour célébrer l'évènement dans la Forêt de Menagesha Suba localisée à environ 55 km à l'Ouest de Addis Abeba. Des institutions gouvernementales et non-gouvernementales travaillant sur des questions relatives aux forêts ont massivement pris part à l'évènement.

L'AFF et le Comité Parlementaire de l'Afrique de l'Est discutent d'un projet de loi forestière

Une réunion consultative s'est tenue le 26 Février 2014 à Nairobi, au Kenya, entre le Comité Parlementaire de l'Afrique de l'Est sur l'Agriculture, le Tourisme et les Ressources Naturelles (ATNR) et le Forum Forestier Africain (AFF) pour discuter des éléments clés d'un plan de projet de loi forestière développé par le comité. L'AFF était représenté par le Secrétaire Exécutif, Professeur Godwin Kowero et le Chargé de Programme Sénior, Dr. Yonas Yemshaw. Le comité était représenté par Hon. Ndahayo Isabelle (Burundi), Hon. Mike Sebalu (Uganda) Hon. Nkanai Ole Nkanai (Kenya) Hon. Murunya (Tanzanie) et Hon. Bazivamo Christophe (Rwanda). Avant la réunion, l'AFF avait déjà apporté sa contribution au plan du projet de loi forestière.

A cette réunion, l'AFF s'est engagé à continuer à apporter sa contribution technique comme l'a voulu le Comité, tout en explorant d'autres pistes d'intérêt mutuel dans le domaine de la foresterie et des ressources arboricoles. Le comité a informé d'une réunion qui se tiendra à Bujumbura, Burundi les 10-13 mars pour développer davantage le plan de projet de loi, après quoi il fera l'objet d'audition publique dans les cinq Etats partenaires avant d'être déposé aux divers organes de la Communauté est-africaine.



La 10^{ème} Session du Conseil d'Administration du Forum Forestier Africain (AFF)

Plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait commencé le processus de mise en œuvre du Plan de Convergence pour la Gestion et l'Utilisation Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest. Le plan avait été adopté au cours d'une réunion des ministres, responsables de la foresterie et de l'environnement, tenue du 9 au 12 septembre 2013 à Abidjan, Côte d'Ivoire, à laquelle a assisté le Secrétaire Exécutif de AFF, Professeur Godwin Kowero.

Comme ordre du jour à cette réunion, les Etats membres de la CEDEAO ont convoqué une réunion de trois jours à Lomé, République de Togo, du 4 au 6 mars 2014 pour développer l'architecture de mise en œuvre du plan. Le Forum Forestier Africain (AFF) était représenté à cette réunion par son Chargé de Programme, Professeur Mahamane Larwanou.

Ont participé à cette réunion, les Etats membres de la CEDEAO suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sierra Léone, Sénégal et Togo, et des organisations sous régionales et internationales telles que l'AfDB, l'EBID, le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, l'UICN, la FAO, l'USAID, l'ENDA, le Forum Forestier Africain et la Fondation Nigériane de Conservation, ainsi que des personnes ressources. Les objectifs de la réunion étaient de :

- i. rappeler les Zones Prioritaires d'Intervention du Cadre Logique et les mécanismes de financement pour la mise en œuvre du Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest;
 - ii. présenter les projets d'initiatives partagées et transfrontalières des pays membres dans le cadre de la mise en œuvre du FCP en Afrique de l'Ouest à court et moyen terme. (2015-2019) ;
 - iii. explorer les opportunités en vue du développement de partenariats et de cadres de coopération pour une mise en œuvre commune basée sur le partage des responsabilités et des rôles entre les différents partenaires selon les Zones Prioritaires d'Intervention (PIA) et/ou les résultats intermédiaires du Cadre Logique FCP WA ;
 - iv. faire des recommandations pour la mise en œuvre opérationnelle du Plan Forestier de Convergence en Afrique de l'Ouest.
- La réunion a permis aux acteurs (Etats Membres, OIG, Organisations internationales et OSC) de parvenir à une compréhension commune du FCP en ce qui concerne :
- le besoin d'établir un mécanisme de financement approprié;
 - l'implication effective des pays dans le financement de la mise en œuvre du FCP;

- le renforcement des capacités des OSC;
- la conception d'une feuille de route pour garantir le contrôle du processus avec l'identification temporaire des équipes leaders des groupes thématiques basée sur les principes et critères proposés par l'assemblée, ainsi que la formulation des termes de référence (TDR) de chaque groupe thématique dans une période de temps raisonnable, l'organisation de la première réunion de chaque groupe thématique pour la validation des TDR, le choix des chefs d'équipe et le lancement opérationnel de la mise en œuvre du FCP. Afin de faire avancer les processus, la CEDEAO a été mandatée par les Etats membres pour :

- identifier les chefs des équipes thématiques en se basant sur des principes et critères proposés à la réunion;
- élaborer les termes de référence (TDR) pour chaque groupe thématique ;
- soutenir les Etats membres dans le paiement des intérêts sur crédits ;
- organiser la première réunion de chaque groupe thématique pour la validation de ses termes de référence, la sélection des chefs d'équipes et le lancement réel de la mise en œuvre du FCP;
- suivre de près les conditionnalités de financement des projets forestiers par les organisations financières, en informer les Etats membres et les leur interpréter aussi souvent que nécessaire;
- développer une stratégie pour la mobilisation des ressources du FCP ;
- constituer un groupe des partenaires pour le secteur environnemental;
- développer une stratégie efficace de communication.

Les autres recommandations émanant de la réunion étaient que :

- les groupes de la société civile devraient être impliqués dans l'élaboration des protocoles pour la mise en œuvre du plan de convergence ;
- les Etats membres devraient manifester plus d'engagement dans le processus ;
- le secteur privé devrait être invité à prendre part à ce processus ;
- les organismes régionaux devraient améliorer la communication et la coopération entre-eux.

L'initiative africaine de business sur la Bioénergie et le Biocarburant

Le potentiel économique et environnemental de l'Afrique dans le domaine de la bioénergie et des biocarburants attire l'intérêt croissant des investisseurs potentiels.

Pour cela, le projet Evaluation Commerciale sur la Bioénergie et le Biocarburant en Afrique (ABBBA) explore les possibilités de libération du potentiel économique en matière de bioénergie et de biocarburants en Afrique de l'Est.

ABBBA est un projet de trois ans mis en œuvre par la Coopération Arena pour le Développement Durable en Afrique – Kenya (CASDA) et le Global Challenge basé à Stockholm, Suède. Le projet cherche à encourager les investissements en sylviculture et le secteur de la bioénergie et la biomasse africaine qui répondent à des normes élevées de durabilité.

Des experts des départements gouvernementaux, des Organisations Non-Gouvernementales et du secteur privé se sont retrouvés à Nairobi Kenya le 11 Février 2014, pour explorer les opportunités d'investissement en bioénergie et biocarburant avec une attention spéciale pour le Kenya. À cette réunion, étaient présents : 15 experts des institutions gouvernementales représentés par le Service Forestier du Kenya (KFS) et l'Autorité Nationale de la Gestion Environnementale (NEMA) ; les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) représentées par la Fondation Green Africa ; et le secteur privé représenté par la Western Biofuels and Sugar Company Ltd.

Spécifiquement, l'atelier visait à mesurer les progrès du ABBBA et à réunir également plus d'informations sur les opportunités et contraintes les plus récentes liées à l'expansion de la bioénergie et des biocarburants au Kenya. Au cours de la réunion, des présentations ont été faites sur divers aspects de la bioénergie et des biocarburants suivies d'une brève discussion du comité sur des questions émergentes. Les présentations clés de la réunion portèrent sur :

- le bilan des progrès réalisés sur le projet ABBBA –présenté par le Global Challenge ;
- les politiques régionales sur la bioénergie et les biocarburants – Service Forestier du Kenya ;
- les principaux besoins et contraintes liés à l'expansion de la bioénergie et des biocarburants au Kenya – Global Challenge ;
- les principales opportunités dans le secteur de bioénergie – Fondation Green Africa.

Le Forum Forestier Africain (AFF) était représenté au sein de l'atelier par le Chargé de Programme Senior, Yonas Yemshaw qui a contribué aux discussions basées sur l'étude de l'AFF en cours intitulé, « Production et utilisation du biocarburant en Afrique de l'Est ». Les participants ont manifesté l'intérêt d'avoir le document de l'étude après exécution.

La réunion a aussi été pour le CASDA et l'AFF une opportunité d'explorer les possibilités pour une collaboration durable.

L'Agence Suédoise de Corporation Internationale au Développement (SIDA) soutien un programme quinquennale

Le Forum Forestier Africain (AFF) a reçu une subvention du SIDA pour un projet quinquennal sur «*le Renforcement de la gestion durable des forêts en Afrique*». L'objectif global du projet est de: «*créer et partager les connaissances et informations grâce aux partenariats de manière à améliorer les options politiques et le renforcement des capacités pour une meilleure gestion des forêts ; afin de contribuer davantage à l'éradication de la pauvreté et la protection environnementale en Afrique*».

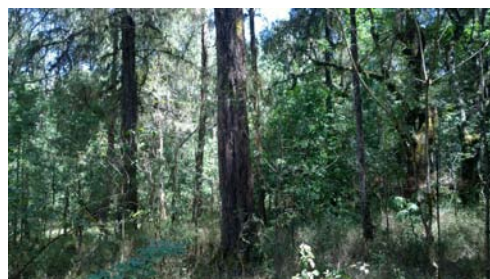


En vue de rendre opérationnel cet objectif, le projet va:

- faciliter l'émergence d'une plateforme partenariale solide à travers laquelle les partenaires identifient les défis relatifs à la gestion durable des ressources des forêts et des arbres et co-crée des solutions;
- catalyser les efforts visant à renforcer les pratiques de gestion durable avec le potentiel d'améliorer la résilience des forêts et des arbres contre les effets néfastes du changement climatique.
- faciliter la formulation et l'harmonisation des politiques fondées sur des données fiables, des mécanismes de régulations et de gouvernance dans une dynamique de renforcement des institutions publiques et privées pour une gestion efficace du GDF et du commerce transparent;
- renforcer la capacité des institutions et des individus impliqués dans des initiatives relatives à la foresterie afin d'atteindre le développement compatible avec les forêts;
- faciliter la collecte, la synthèse et l'accès, l'échange et la gestion des informations et des connaissances essentielles dont ont besoin les partenaires en foresterie africaine.
- renforcer la participation africaine aux débats et négociations régionaux et internationaux pertinents. Ceci est destiné à rehausser l'adoption et la mise en œuvre en toute connaissance de cause des accords internationaux et régionaux relatifs à la forêt dans les pays africains.

Pour réaliser ses objectifs, le projet est structuré en six composantes toutes interdépendantes. Ce sont :

- 1) la plateforme de partenariat pour favoriser le changement institutionnel ;
- 2) la gestion des connaissances et le courtage pour une meilleure gestion des ressources forestières et arboricoles en Afrique
- 3) la gestion des ressources forestières et arboricoles pour de meilleurs moyens de subsistance des communautés ;
- 4) une police forestière, la régulation, la gouvernance et le commerce dans les produits issus des forêts et des arbres ;
- 5) le renforcement de la capacité de l'Afrique pour la gestion et l'utilisation durable des ressources forestières et des arbres ;
- 6) le soutien de l'engagement de l'Afrique dans les processus et la mise en œuvre des accords mondiaux et régionaux.



Forêt de Menagesha Suba.

Le Réseau Africain de Forêts Modèles tient sa 12^{ème} Réunion du Conseil d'Administration

Le Réseau Africain de Forêts Modèles a tenu sa 12^{ème} réunion de Conseil d'Administration les 11-13 Février 2014 au Cameroun où l'AFF était représenté par son Chargé de Programme Senior, Professeur Mahamane Larwanou.

Sous le thème « Compte rendu et perspectives du RAFM (2010-2014, 2014-2024) », la réunion s'est focalisée sur cinq éléments clés inscrits à l'ordre du jour:

- rétrospective et évaluation du programme IFMA,
- plan stratégique jusqu'à 2024 et perspectives à court terme,
- gestion à court terme du RAFM (2014-2015) et actions urgentes à étudier,
- affaires du Conseil d'Administration,
- présentations des pays,
- perspectives.

La prochaine Conférence Africaine de Forêts Modèles se tiendra en 2015 à Dakar, Sénégal. A cet égard, le Conseil a chargé le Secrétariat de travailler assidument pour l'organisation de cet évènement important.

Le Groupe Ad hoc d'Experts (AHEG) sur les accords internationaux sur les forêts s'est réuni à Nairobi

Un Groupe Ad hoc d'Experts (AHEG) sur les accords internationaux sur les forêts (IAF) a tenu une réunion à Nairobi les 24-28 février 2014 dans le cadre des activités inter-session de l'UNFF. Les décisions issues de la réunion constitueront un cadre pour l'évaluation de la performance et de l'efficacité de l'IAF à la onzième session de l'UNFF (UNFF 11) en mai 2015.



Durant la réunion, plusieurs présentations avaient été faites pour nourrir les discussions. Le Secrétaire Exécutif de l'AFF, Professeur Godwin Kowero, a prononcé un discours intitulé: «le futur de l'arrangement international sur les forêts et les potentiels liens avec les objectifs de développement durable». La présentation a suscité plusieurs questions, y compris la justification de l'existence de l'IAF, l'importance des questions forestières dans le monde, la restructuration de l'IAF qui deviendra plus réceptif et responsable, ainsi que la foresterie et les objectifs de développement durable.

L'AHEG a pour devoir de revoir la performance et l'efficacité de l'IAF dans le contexte des résolutions 2000/35 et 2006/49 du Conseil Economique et Social (ECOSOC), ainsi que la réussite du programme pluriannuel de travail. À cette fin, l'AHEG passera en revue les apports des divers partenaires, ainsi que les résultats de l'évaluation indépendante de l'IAF, sur la base de cette révision, elle fera une série de recommandations fournissant une orientation stratégique sur le fonctionnement et les dispositifs institutionnels de l'IAF pour la période post-2015 à l'UNFF11.

African Forest Forum
P.O. Box 30677 00100 Nairobi
GPO KENYA
Tel: +254 20 7224203
Fax: +254 20 722 4001
Website: www.afforum.org